



EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

AXELLE LEMAIRE
SECRETARIE D'ÉTAT AU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 25 juin 2015

N° 700

Trois nouvelles étapes pour la French Tech !

Emmanuel Macron et Axelle Lemaire annoncent trois nouvelles étapes importantes pour l'initiative French Tech, confirmant l'engagement du gouvernement pour soutenir les startups et donc l'innovation au service de la croissance de l'économie française et de la création d'emplois.

La French Tech partout en France

Convaincu que l'éclosion de startups susceptibles de devenir des leaders internationaux passe par la structuration d'écosystèmes dynamiques et fédérés, l'Etat a lancé un programme de labellisation de "Métropoles French Tech" pour identifier des écosystèmes remarquables.

« L'objectif premier du label Métropole French Tech était de susciter partout en France une mobilisation collective de tous les acteurs, privés et publics, en faveur de la croissance des startups françaises : ce pari est tenu. L'engouement a été extraordinaire. Des milliers des personnes, entrepreneurs en tête, ont construit ensemble au fil des mois des projets ambitieux pour leur territoire et pour leurs startups. Je tiens à les féliciter tous. » déclare Axelle Lemaire.

Faisant suite à la désignation de 9 Métropoles French Tech en novembre dernier, 8 nouveaux écosystèmes sont aujourd'hui labellisés.

4 nouvelles Métropoles French Tech: *Brest Tech plus* (Brest, Morlaix, Quimper et Lannion), *Normandy French Tech* (Rouen, Caen et Le Havre), *Lor'NTech* (Metz, Nancy, Thionville et Epinal) et *French Tech Côte d'Azur* (Nice, Cannes, Grasse et Sophia-Antipolis).

Emmanuel Macron et Axelle Lemaire ont décidé de labelliser également des dynamiques spécifiques remarquables dans 4 écosystèmes candidats, en leur attribuant un **label thématique « French Tech »**, à titre pilote : Alsace pour les MedTech, Avignon les CultureTech, Saint-Etienne le DesignTech et Angers les IoT-Tech. Les conditions de candidature à ces labels thématiques pour d'autres écosystèmes seront précisées à la rentrée, ainsi que les autres thématiques proposées.

Les désormais 17 écosystèmes French Tech, au côté de Paris, joueront un rôle de moteur pour accélérer encore la dynamique des start-ups françaises.

La French Tech moteur de l'attractivité de la France

Deux autres dispositifs entrent en vigueur aujourd'hui :



- suite au lancement le 20 mai dernier, en partenariat avec la Ville de Paris, du **Paris French Tech Ticket**, l'offre d'accueil destinée à des entrepreneurs étrangers souhaitant lancer leur startup, **les ministres annoncent l'ouverture du concours international et du dépôt des candidatures en ligne**. 100 entrepreneurs sont attendus la première année. Le dispositif sera étendu aux Métropoles French Tech dès 2016.

- suite à l'appel à **labellisation de French Tech Hubs à l'international**, **les ministres annoncent le lancement de French Tech New York**. La communauté tech française de New York s'est mobilisée et fédérée autour d'un projet ambitieux soutenu par les acteurs locaux publics et privés pour faciliter l'accès à l'écosystème new yorkais aux startups françaises et attirer en France des entrepreneurs, investisseurs et talents new yorkais.

« Bravo à French Tech New York qui établit un pont avec la France pour dynamiser l'activité de nos startups à l'international. D'autres suivront prochainement sur les cinq continents : entrepreneurs français de tous les pays, je compte sur votre mobilisation ! » déclare Emmanuel Macron.

Site internet French Tech New York : nyc.lafrenchtech.com

Plateforme de candidature Paris French Tech Ticket : frenchtechticket.paris

Contact presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Cabinet d'Axelle LEMAIRE : 01 53 18 44 24